

Numéro du BEEFP 85-054

Parc national du Mont-Riding (Manitoba)

Résidence du personnel (B-15)

150, promenade Ta-Wa-Pit, Wasagaming

La résidence du personnel située au 150 de la promenade Ta-Wa-Pit a été érigée en 1935 d'après les plans de la Division de l'architecture. Le bâtiment a conservé sa fonction initiale. Parcs Canada est l'organisme qui en a la garde. Consulter le rapport 85-54 du BEEFP.

Raisons de la désignation

La résidence du personnel a été désignée « bâtiment reconnu » en raison de son importance architecturale et de sa valeur par rapport aux éléments qui l'entourent, ainsi que pour des motifs historiques.

Ce quadruplex, qui a relativement peu changé depuis sa construction, possède les principales caractéristiques architecturales et structurales des bâtiments construits grâce au fonds de secours établi par suite de la dépression des années trente et l'apparence esthétique du style Tudor à la manière rustique que présentent les ouvrages d'architecture édifiés dans les parcs nationaux pendant cette période. La résidence du personnel est un ouvrage d'architecture marquant, une composante importante du parc immobilier constitué à l'intérieur du parc national dans les années trente et le seul édifice de ce style destiné au logement du personnel dans le village situé dans le secteur central du parc. L'édifice s'harmonise avec l'immense terrain boisé sur lequel il s'élève, à la périphérie de l'ancien quartier résidentiel de Wasagaming.

Sur le plan historique, la résidence du personnel est liée aux programmes de secours mis en place en 1934-1935 par suite de la dépression, programmes ayant permis de payer la main-d'œuvre et les matériaux qui ont servi à sa construction.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de la résidence du personnel réside dans sa composition, les matériaux mis en œuvre et la qualité du décor environnant.

La résidence est un bâtiment de plan rectangulaire fait de rondins écorcés superposés et assemblés en sabot. Le comble en croupe avec larmier légèrement retroussé est imposant; il s'orne d'une grosse cheminée centrale en pierre, de grandes lucarnes à comble en croupe en larmier et d'un portique à pignon en larmier. La forme et la composition générales du bâtiment devront être respectées.

Parmi les éléments qui confèrent au bâtiment son apparence rustique, mentionnons la combinaison de matériaux naturels (rondins, bois équarri, pierre, bardeaux de bois, stucco) avec des éléments d'architecture qui ont eux aussi de la texture, tels les

chevrons apparents, les extrémités saillantes des rondins assemblés en sabot, les fenêtres à carreaux multiples, l'imposant parement de pierre des fondations et du porche ainsi que le faux colombage du pignon. Le faux colombage dans les pignons emprunte directement au néo-Tudor, tout comme les fenêtres à battants disposées par groupes de trois et surmontées d'impostes. Toutes ces caractéristiques sont une partie intégrante du style et du cachet de l'édifice, aussi doit-on éviter de les modifier. S'il faut faire des réparations, on devra conserver la plus grande quantité possible de matériaux d'origine; de plus, les éléments restaurés devront témoigner de la même minutie et de la même qualité d'exécution que l'ouvrage primitif.

À l'origine, le toit était couvert de bardeaux de bois disposés de manière à former des bandes décoratives horizontales à intervalles réguliers (peut-être par la superposition de deux bardeaux gros bout sur gros bout). Lorsqu'il faudra refaire la couverture, il serait bon qu'on envisage la possibilité de revenir à ce modèle, en s'inspirant de photographies d'archives. On améliorerait aussi le cachet du bâtiment en enlevant soffites et bordures de toit pour faire apparaître les extrémités des chevrons en bois rond (ou les réintroduire si elles ont disparu).

Il importe que soit respecté le plan des espaces intérieurs, qui sont symétriquement agencés autour de la cheminée centrale. Il faudra aussi établir un relevé des caractéristiques et des revêtements anciens et veiller à ce que ceux-ci soient réemployés si des rénovations sont faites, quelle qu'en soit la nature.

La résidence du personnel s'élève sur un grand terrain boisé et est en partie cachée par des arbres adultes et un talus qui se dressent sur le devant de la propriété. Un aménagement paysager simple et de caractère domestique, conforme à ce que montrent les photos anciennes, est souhaitable.

12 septembre 1994
Traduction